

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le

Jeudi 23 mai 2024 à 19h00

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Sylvie LE ROUX

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- **BATIMENTS**
 - Extension groupe scolaire : attribution du marché
 - Local communal
- **VOIRIE**
 - Réfection des routes de Chez Gaillard et de Chilly
- **COMMUNAUTE DES COMMUNES FIER ET USSES**
 - Construction d'une déchèterie sur la commune de la Balme de Sillingy
- **ELECTIONS EUROPEENNES**
 - Organisation et permanences
- **URBANISME**
 - Dossier en cours
- **QUESTIONS DIVERSES**

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

Le 23 mai 2024 les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Sylvie LE ROUX, Maire.

Membres du conseil en exercice : 13

Membres présents : 12

SECRETAIRE : Virginie POMMIER

Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente du 28 mars 2024 et leur demande d'approuver ce compte-rendu.

Le compte-rendu du conseil du 28 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

BATIMENTS

DELIBERATION 2024-17

Extension groupe scolaire : attribution du marché

En sa qualité de conducteur d'opération pour le compte de la Commune de Mésigny, AGI INGENIERIE a lancé le 19 février 2024 un Avis d'Appel Public à la Concurrence relatif aux travaux de construction d'extension du groupe scolaire. Ce dernier a paru sur le site internet MP74 ainsi qu'au Dauphiné Libéré. La date limite de réception des offres était fixée au 15 mars 2024 à 17h00.

Après ouverture des plis en date du 26 mars 2024 et analyse des offres par l'équipe d'ingénierie selon les critères pondérés énoncés au règlement de la consultation (50 % Prix des prestations / 50 % Valeur technique des offres), la commission d'appel d'offres réunie le 14 mai 2024 propose d'attribuer les différents lots du marché de travaux comme suit :

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

Lot	Nom du lot	Attributaire proposé	CP	Montant (HT)
1	Terrassement	SARL PAGET HERVE ET FILS	74330	38 315,00
2	Gros-œuvre - VRD	MONTESSUIT ET FILS SA	74240	520 000,00
3	Etanchéité	SARL CIME ETANCHEITE	38530	79 756,53
4	Charpente Bois – Couverture - Bardage	SARL DBN SONNERAT	74330	206 769,18
5	Menuiseries extérieures bois	SAS NINET GAVIN	01200	104 696,00
6	Métallerie serrurerie	SAS DEVILLE & FILS	74330	77 030,00
7	Menuiseries intérieures bois	SAS NINET GAVIN	01200	60 854,60
8	Plâtrerie – Peinture – Faux plafond	GPT SARL EMP / SARL SPAD / SAS EPC	74330	64 943,82
9	Sols souples	SAS CAZAJOUS DECOR	01200	33 682,10
10	Carrelage - Faïence	SAS CARRELAGES DU HAUT BUGEY	01580	13 217,00
11	Chauffage – Ventilation - Sanitaires -	SAS EITF	74330	110 183,33
12	Courants forts courants faibles	SARL ETABLISSEMENT FORAZ	01630	75 684,39
13	Aménagements extérieures – Espaces Verts	TPLM	73340	66 661,00
				1 451 792,95

L'estimation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux établie par l'équipe d'ingénierie s'élevait à 1 455 999,00 € HT. Le résultat de la consultation des entreprises est donc inférieur de 4 206,05 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve la passation des marchés de travaux au profit des entreprises concernées pour un montant total de 1 451 792,95 € HT**
- **autorise Madame le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises concernées ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

Local communal : les travaux ne sont toujours pas terminés, des ajustements sont à prévoir. La livraison du local et la remise des clés sont prévues le 12 juin.

VOIRIE

Réfection des routes de Chez Gaillard et de Chilly : l'entreprise MACADAM de Villaz (74) a terminé les travaux. Le cout total s'élève à 99 555.50 € HT. Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 40 000.00 € au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

DELIBERATION 2024-18

Projet de déchetterie intercommunale sur la commune de la Balme de Sillingy

Madame le Maire, rapporteur

- **Vu** le Code de l'Environnement et notamment la partie réglementaire, livre V, titre 1er, chapitre II,

Pour répondre aux besoins des habitants du territoire, la CCFU porte un projet de création d'une déchetterie intercommunale sur la commune de La Balme de Sillingy.

Cette activité est soumise à la réglementation sur les Installation classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) car elle est susceptible de générer des nuisances pour l'environnement et les riverains.

La CCFU a ainsi déposé auprès des services de la DREAL un dossier ICPE qui a été déclaré complet et régulier le 26 avril 2024.

Comme mentionné dans l'arrêté préfectoral n°PAIC-2024-0029 du 3 mai 2024, l'instruction de cette demande prévoit l'organisation d'une consultation du public concernant les rubriques soumises à enregistrement.

L'arrêté du 16 avril 2012 définissant les modalités d'affichage sur le site concerné par une demande d'enregistrement au titre du titre 1er du livre V du code de l'environnement prévoit que le Préfet transmette dans les quinze jours suivant la réception du dossier complet et régulier, un exemplaire de la demande et du dossier d'enregistrement pour avis au conseil municipal de la commune où l'installation est projetée ainsi qu'à celui des communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source et au moins à celles dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation concernée.

La commune de Mésigny étant comprise dans le rayon d'un kilomètre, il est nécessaire que le Conseil Municipal émette un avis sur le projet de déchetterie intercommunale.

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le projet de déchetterie porté par la Communauté de Communes Fier et Usses sur la commune de La Balme de Sillingy**

ELECTIONS EUROPEENNES

Organisation et permanences : elles ont lieu le 09 juin prochain. 38 listes sont représentées. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Les élus se sont répartis les permanences sur la journée selon 4 plages horaires.

URBANISME

Dossiers en cours : Jean-Pierre RICLOT, adjoint à l'urbanisme, fait le point sur certains dossiers d'urbanisme déposés en mairie en tant que déclaration préalable ou permis de construire.

QUESTIONS DIVERSES

Panneaux directionnels : M. et Mme ABRY ont fait part de leur souhait d'installer sur la commune des panneaux afin d'indiquer l'accès au Fournil des Paysans. Une réflexion et un travail vont être menés en collaboration avec la Communauté de Communes Fier et Usses afin d'uniformiser les pratiques et obtenir un visuel agréable et en adéquation avec l'environnement.

Police pluricommunale : Madame le Maire fait un rapide compte-rendu de la réunion concernant le fonctionnement de la police qui s'est tenu le 16 mai dernier. Des contrôles aux abords de l'école sont effectués tous les 15 jours, 3 patrouilles d'une demi-heure par semaine ont lieu, etc. Il est possible d'obtenir la présence des agents lors d'une manifestation se déroulant un week-end (cout supplémentaire).

Permanences des élus : elles ne seront pas tenues ni en juillet ni en août.

SCOT : Madame le Maire rappelle que dans le cadre de la concertation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le SCoT du bassin annécien va entamer une phase de concertation auprès de la population. Une réunion publique se tiendra le 13 juin à 19h à la salle d'animation à Sillingy.

Séance levée à 20h30

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

N°	Feuillet de clôture – Délibérations / objet
2024-17	Groupe scolaire : attribution du marché
2024-18	Projet de déchetterie intercommunale sur la commune de la Balme de Sillingy

S. LE ROUX Maire		C. FALLOT	Présente
R. NEYROUD 1 ^{er} Adjoint	Présent	C. HOAREAU	Présente
J.P. RICLOT 2 ^{ème} Adjoint	Présent	S. KAPICA	Présent
B. ACCAMBRAY 3 ^{ème} Adjointe	Présente	B. PERROLLAZ	Présente
S. DUPONT-BOIS 4 ^{ème} Adjoint	Présent	M. PERROLLAZ	Présent
C. DELOZANNE	Présent	V. POMMIER Secrétaire de séance	
H. DEMANNE	Absent		